

Le 21 novembre 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 21 novembre 2011, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M. Pierre Darveau
M. Steve Leclerc
M^{me} Lise Bellefeuille
M. Claude Brochu
M^{me} Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Prière

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes assistant à cette séance.

Adoption de l'ordre du jour

370-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 7 novembre 2011

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

371-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011.

Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, M. Sylvain Hudon, maire, procède à la lecture et au dépôt de son rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport traite notamment des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur, des projets réalisés dans le programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013, des indications préliminaires quant aux résultats financiers de l'année 2011, ainsi que des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

M. le maire dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$, le tout pour la période du 14 novembre 2010 au 20 novembre 2011.

Transferts budgétaires – Approbation

372-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les transferts budgétaires proposés dans le document dont copie demeure ci-annexée, et d'autoriser M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, à procéder aux inscriptions pertinentes aux livres de la Ville.

États comparatifs des revenus et dépenses – Dépôt

Conformément aux dispositions de l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, dépose devant ce conseil deux états comparatifs, le premier comparant les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au 30 septembre 2011, et ceux de la même période pour l'exercice précédent, et le second comparant les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice courant à la date de préparation de l'état, soit au 30 septembre 2011, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil – Dépôt

M^{me} Danielle Caron, greffière, fait état que tous les membres du conseil municipal ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires, dans le délai prescrit, conformément aux dispositions des articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*.

Achat d'une camionnette 2011 – Attribution de contrat

CONSIDÉRANT que la Ville de La Pocatière a procédé à un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour l'achat d'une camionnette 2011 pour les Travaux publics;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues offrent un produit plus récent, soit un modèle 2012;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été analysées par M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Desjardins, en date du 18 novembre 2011;

373-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE DÉCRÉTER l'achat d'une camionnette 2012, 1 tonne, répondant à la description contenue aux documents d'appel d'offres, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit Guy Thibault Chevrolet Buick GMC Cadillac Ltée;

DE DÉCRÉTER une dépense de 52 088 \$, toutes taxes en sus, payable à même un emprunt de 56 736,85 \$ (coût net) au fonds de roulement de la Ville, remboursable sans intérêt, au moyen de cinq versements annuels, comme suit :

21 novembre 2012	11 347,37 \$
21 novembre 2013	11 347,37 \$
21 novembre 2014	11 347,37 \$
21 novembre 2015	11 347,37 \$
21 novembre 2016	11 347,37 \$;

lesquels versements seront payés soit par le surplus libre de la Ville soit par les sommes prévues à cette fin aux prévisions budgétaires de l'année où le versement est dû. Le conseil municipal pourra toutefois, par résolution, modifier à la hausse le montant desdits versements afin de rembourser par anticipation ledit emprunt;

QUE la présente résolution, la soumission et les documents de la demande de soumissions fassent foi de contrat entre les parties;

QUE M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au fonds de roulement de la Ville.

Isabelle Lemieux, trésorière

Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Carrefour de La Pocatière

CONSIDÉRANT que, pour un projet impliquant des travaux relatifs à un bâtiment principal ou secondaire situé dans la zone commerciale Ca3, l'approbation au préalable d'un PIIA constitue une condition à l'émission de tout permis de construction;

CONSIDÉRANT les demandes de permis de construction faites par 2150-1069 Québec inc., Yves Lebel (1991) inc., et Les Entreprises DDB ltée, concernant la modification des parties leur appartenant de l'immeuble connu comme étant le Carrefour La Pocatière, situé au 625, 1^{re} Rue, à La Pocatière, et les documents produits à l'appui de ces demandes de permis;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur des bâtiments et le comité consultatif d'urbanisme de la Ville estiment que les plans soumis respectent les objectifs du règlement numéro 17-2007, tel qu'il appert de la recommandation favorable émise par le CCU aux termes de la résolution numéro 18-2011, adoptée le 15 novembre 2011;

374-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER, sans modification, les plans déposés par 2150-1069 Québec inc., Yves Lebel (1991) inc., et Les Entreprises DDB ltée à l'appui de leur demande de permis.

Office municipal d'habitation de La Pocatière – Prévisions budgétaires 2012

375-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER, telles que déposées, les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de La Pocatière pour l'année 2012, prévoyant un déficit de 191 814 \$ et donc une contribution de la Ville de La Pocatière au montant de 19 181 \$.

Trans-apte inc. – Participation financière de la Ville au transport adapté pour 2012

376-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière renouvelle sa participation au financement du transport adapté sur son territoire et s'engage, à cette fin, à verser, pour 2012, une contribution de 13 347 \$, payable en un seul versement, en janvier 2012.

Programmes de soutien financier - Attribution des sommes non versées en 2011 – Organismes accrédités

CONSIDÉRANT la disponibilité d'un montant de 14 400 \$ dans les sommes prévues au budget pour certains programmes de subvention de la Ville;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par M^{me} Mathilde Michaud, régisseuse par intérim, dans une fiche synthèse datée du 13 novembre 2011;

377-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCORDER les subventions suivantes aux organismes ci-après identifiés, savoir :

Association du baseball mineur de La Pocatière inc.	250,65 \$
Association du hockey mineur La Pocatière inc.	1 593,25 \$
Association du soccer de La Pocatière	1 169,12 \$
Club gymnastique Gymagine inc.	2 894,36 \$
Club de judo La Pocatière	902,77 \$
Club de patinage artistique de La Pocatière inc.	787,16 \$
Club de patinage artistique de La Pocatière inc. (Finale régionale Star)	250 \$
Les Voisins de la M.R.C. de Kamouraska	402,69 \$
École de musique Destroimaisons (concert Destroimaisons)	250 \$
École de musique Destroimaisons (concert bénéfice)	200 \$
Groupe Scout de La Pocatière (District Sainte-Anne) inc.	700 \$
Musée François-Pilote	5 000 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Services récréatifs, culturels et communautaires – Direction

378-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER de mettre fin au congé sans solde accordé à M^{me} Josée Rivest et de réintégrer cette dernière dans ses fonctions de directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires à compter du 21 novembre 2011, selon les conditions stipulées à la Politique de gestion des conditions de travail du personnel de direction de la Ville;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Embauche d'un brigadier scolaire

379-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ENGAGER M. Stéphane Harton, de La Pocatière, pour exercer la fonction de brigadier scolaire, à titre d'employé contractuel, à compter du 22 novembre 2011 jusqu'au 22 juin 2012, au salaire de 6,75 \$ par présence, avec un maximum de 27 \$ par jour et de 135 \$ par semaine;

D'AUTORISER M^{me} Isabelle Taillefer, conseillère aux ressources humaines, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est soumise par les membres du conseil municipal.

Période de questions des contribuables

Les questions des contribuables portent sur les sujets suivants :

- ✓ Divers revenus de la Ville
- ✓ Publication du rapport du maire
- ✓ Participation de la Ville à l'événement *L'Halloween à La Pocatière*
- ✓ Référendums – Droit de vote des propriétaires et des locataires
- ✓ Bris d'aqueduc

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

380-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 35.